

# les atouts de la formation

- Formateurs professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités de la forme
- Salles de formation équipées
- Salle de fitness
- Plateau musculation et cardio training
- Plateau d'haltérophilie
- Possibilité de restauration



ASRUC Formation  
37 rue de la Croix Vaubois  
76130 Mont-Saint-Aignan



06 28 13 12 36  
06 26 18 10 45



formation@asrouenuc.com



www.asrouenuc.com



ASRUC Formation



@asrucformation



## BPJEPS

Spécialité éducateur sportif

Mention

### Activités de la Forme

Option A : cours collectifs

Option B : haltérophilie, musculation

Formation en apprentissage

Site de Mont-Saint-Aignan

**Votre partenaire de formation !**

N° de déclaration d'activité : 28760579576  
UAI : 0763505X



# BPJEPS

## Activités de la Forme

Un diplôme national de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie (DRAJES, ex DRDJSCS).

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables pour exercer en toute sécurité les activités de la forme dans les deux options suivantes : option A (cours collectifs) et option B (haltérophilie, musculation) et de devenir éducateur sportif.

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

### la formation : options A & B

#### • L'option A "Cours Collectifs"

Le CFA vous forme aux techniques et compétences nécessaires à l'organisation, à l'encadrement et à l'animation de cours collectifs, en fonction du profil, de la morphologie, de l'âge et des attentes des pratiquants.

#### • L'option B "Haltérophilie, musculation"

Le CFA vous forme aux techniques et compétences nécessaires à l'organisation de séances d'haltérophilie et de musculation, en fonction du profil, de la morphologie, de l'âge et des attentes des pratiquants.

### contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables

#### UC 1

Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures

#### UC 2

Mettre en oeuvre un projet d'animation

#### UC 3

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

#### UC 4

**Options A - cours collectifs** : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage en cours collectifs

**Option B - haltérophilie, musculation** : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage en haltérophilie et musculation

### conditions d'entrée

- Avoir au moins 18 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Valider les TEP et les épreuves de sélection de l'ASRUC Formation (tests techniques, physiques, écrits et oraux)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités de la forme de moins d'un an

## Formation en apprentissage de 18 à 20 mois

- 2 jours / semaine en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 3 jours / semaine en entreprise



## Calendrier

- **TEP (Tests d'Exigences Préalables)**  
Calendrier régional sur le site internet de la DRAJES de Normandie
- **ÉPREUVES DE SÉLECTION de l'ASRUC Formation**  
Nous consulter
- **CALENDRIER DE LA FORMATION**  
Nous consulter à compter de mars 2021

## coûts pédagogiques

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par les financeurs de l'apprentissage et de la formation professionnelle.